

### Communiqués

Tous les communiqués

### Communiqués par sujet

Communiqués par ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

### Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



## Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 11-110

Le 26 juillet 2011



### Poursuite de l'examen du Plan régional d'aménagement recommandé pour le bassin hydrographique de la rivière Peel

WHITEHORSE — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Patrick Rouble, aimerait souligner qu'il a reçu de la Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel la version définitive du Plan régional d'aménagement recommandé.

« Le gouvernement du Yukon va maintenant prendre le temps nécessaire pour examiner la version définitive du plan, tel que le prévoit la lettre d'entente entre le Yukon et les Premières nations touchées », a dit M. Rouble. « Nous avons hâte de terminer l'étape de la planification de l'utilisation des terres, en collaboration avec les parties concernées par ce processus et en conformité avec la lettre d'entente signée plus tôt cette année. »

Le Comité principal de liaison représentant le gouvernement du Yukon, les Premières nations des Nacho Nyak Dun et des Tr'ondëk Hwëch'in, le gouvernement de la Première nation des Gwitchin Vuntut ainsi que le Conseil tribal gwich'in vont examiner la version définitive du plan recommandé; par la suite, les parties vont se rencontrer afin de discuter des prochaines étapes du processus de planification régionale, comme le prévoit la lettre d'entente et l'Accord-cadre définitif. Cela comprendra l'élaboration d'un plan d'action en vue de mener des consultations avec les parties concernées et les collectivités touchées.

« Nous sommes conscients des défis que la commission a dû relever afin de trouver une approche acceptable pour tous », a indiqué M. Rouble. « Nous prévoyons qu'il y a aura des zones protégées dans le bassin hydrographique de la rivière Peel et des zones où pourront avoir lieu diverses activités tenant compte des intérêts de tous les partenaires dans le projet et des besoins des Yukonnais. »

Le ministre tient à remercier les membres de la commission pour leurs efforts soutenus et leur engagement relativement au Plan régional d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan régional d'aménagement au Yukon, visitez le site <http://www.emr.gov.yk.ca>. (en anglais)

-30-

#### Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
[elaine.schiman@gov.yk.ca](mailto:elaine.schiman@gov.yk.ca)

Rod Jacob  
Communications  
Énergie, Mines et Ressources  
867-667-3183  
[rod.jacob@gov.yk.ca](mailto:rod.jacob@gov.yk.ca)

<%img\_newsarticle%>

